



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**

1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scotia
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**Request For a Standing Offer
Demande d'offre à commandes**

National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and
Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer
on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et
Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente,
une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés
énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
Halifax
Nova Scot
B3J 1T3

Title - Sujet RISO - Small Equipment Rental	
Solicitation No. - N° de l'invitation W010C-180149/A	Date 2018-03-29
Client Reference No. - N° de référence du client W010C-18-0149	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$HAL-320-10376
File No. - N° de dossier HAL-7-79277 (320)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-05-08	
Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT	
Delivery Required - Livraison exigée See Herein	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Browne, January	Buyer Id - Id de l'acheteur hal320
Telephone No. - N° de téléphone (902)401-8687 ()	FAX No. - N° de FAX (902)496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE WILLOW PARK BLDG 7 STN FORCES HALIFAX NOVA SCOTIA B3K5X5 Canada	
Security - Sécurité This request for a Standing Offer does not include provisions for security. Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone	Facsimile No. - N° de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 INTRODUCTION.....	3
1.2 SOMMAIRE	3
1.3 COMPTE RENDU.....	3
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS.....	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DES OFFRES.....	6
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES.....	6
2.4 LOIS APPLICABLES.....	6
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES.....	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.....	8
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	8
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	8
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	9
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	9
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	9
PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	10
A. OFFRE À COMMANDES	10
6.1 OFFRE.....	10
6.2 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	10
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	10
6.4 DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	11
6.5 RESPONSABLES.....	11
6.6 UTILISATEURS DÉSIGNÉS	12
6.7 PROCÉDURES POUR LES COMMANDES	12
6.8 INSTRUMENT DE COMMANDE	12
6.9 LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	13
6.10 LIMITATION FINANCIÈRE.....	13
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	14
6.12 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	14
6.14 LOIS APPLICABLES.....	15
B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	15
7.1 ÉNONCÉ DES BESOIN	15
7.2 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	15
7.3 DURÉE DU CONTRAT	15
7.4 PAIEMENT	15
7.5 INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATION.....	16
7.6 ASSURANCES.....	16
7.7 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CUA</i>	16

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.8	LIVRAISON ET TRANSPORT.....	16
7.9	PROGRAMME DE CONTRATS FÉDÉRAUX POUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI – MANQUEMENT DE LA PART DE L'ENTREPRENEUR	16
ANNEXE « A »	18
	<i>BESOIN</i>	18
ANNEXE « B »	19
	BASE DE PAIEMENT	19
ANNEX «C»	32
	RAPPORT D'UTILISATION DE L'OFFRE À COMMANDES	32
ANNEXE « D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	33
	INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	33
ANNEXE E	34
	CONSEIL D'ADMINISTRATION	34

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- | | |
|----------|---|
| Partie 1 | Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; |
| Partie 2 | Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; |
| Partie 3 | Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; |
| Partie 4 | Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; |
| Partie 5 | Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; |
| Partie 6 | Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et |
| Partie 7 | 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséquent :

7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes. |

Les annexes comprennent l'Énoncé des Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

La présente offre à commandes vise l'offre de petits outils et pièces d'équipement par voie de location pour le ministère de la Défense nationale, BFC d'Halifax (Nouvelle-Écosse), au fur et à mesure des besoins pour la période estimée de 19 Septembre 2018 pour une période de d'un (1) ans, avec la possibilité de prolonger la période de deux (2) - (1) options d'un an pour étendre.

Seulement une (1) offre à commandes sera émis pour cette exigence

« Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC). »

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document [2006](#) (2017-04-27) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2006](#), Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours
Insérer : 90 jours

Les instructions uniformisées 2006 sont modifiées comme suit :

- L'article 05, Présentation des offres, est modifié comme suit :
 - Le paragraphe 1 est entièrement supprimé et remplacé par le suivant : « Le Canada exige que chaque offre, à la date et à l'heure de clôture de la DOC ou sur demande du responsable de l'offre à commandes, par exemple dans le cas d'une offre acheminée par le Connexion postal, soit signée par l'offrant ou par son représentant autorisé. Si une offre est déposée par une coentreprise, elle doit être conforme à l'article intitulé Coentreprise. »
 - L'alinéa 2d. est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit : « de faire parvenir son offre uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada indiqué dans la DOC ou à l'adresse indiquée dans la DOC; »
 - L'alinéa 2e. est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit : « de veiller à ce que le nom et le numéro d'entreprise – approvisionnement de l'offrant, l'adresse de l'expéditeur, le numéro de la DOC ainsi que la date et l'heure de clôture de la DOC soient clairement indiqués; et »
- L'article 06, Offres déposées en retard, le texte est entièrement supprimé et remplacé par le texte suivant : « TPSGC renverra les offres livrées après la date et l'heure de clôture stipulées dans la DOC, à moins que ces offres ne soient considérées comme des offres retardées selon les circonstances énoncées à l'article intitulé Offres retardées. Les offres physiques transmises par un moyen autre que le service Connexion postal de la Société canadienne des postes seront renvoyées. Dans le cas des offres transmises à l'aide du service Connexion postal, les conversations entamées par le Module de réception des soumissions à l'aide du service Connexion postal qui comporte un accès, des dossiers et des renseignements relatifs à une offre déposée en retard seront supprimées. »
- L'article 07, Offres retardées, est modifié comme suit :

- Le paragraphe 1 est modifié pour ajouter l'élément de preuve suivant : « d. une date et heure de l'envoi du service Connexion postel de la SCP indiquée dans l'activité de la conversation du service Connexion postel; »
- L'article 8, Transmission par télécopieur, est entièrement supprimé et remplacé par le l'article suivant :
« Transmission par télécopieur ou par le service Connexion postel
- 1. Télécopieur
 - a. Sauf indication contraire dans la DOC, les offres peuvent être transmises par télécopieur. Le seul numéro de télécopieur valide pour la réception des réponses aux demandes de soumissions émises par Acquisitions Nouvelle-Écosse de TPSGC est le 902-496-5016 ou, le cas échéant, le numéro de télécopieur indiqué dans la DOC. Le numéro de télécopieur à utiliser pour répondre aux DOC émises par les bureaux régionaux de TPSGC est indiqué dans les DOC.
 - b. Pour les offres transmises par télécopieur, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. réception d'une offre brouillée ou incomplète;
 - ii. disponibilité ou condition du télécopieur utilisé pour la réception;
 - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. retard dans la transmission ou la réception de l'offre;
 - v. défaut de la part de l'offrant de bien identifier l'offre;
 - vi. illisibilité de l'offre;
 - vii. sécurité des données incluses dans l'offre.
 - c. Une offre transmise par télécopieur constitue l'offre officielle de l'offrant et doit être conforme à l'article intitulé Présentation des offres.
- 2. Connexion postel
 - a. Sauf indication contraire dans la DOC, les offres peuvent être transmises à l'aide du [service Connexion postel fourni par la Société canadienne des postes](https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost_connect_send_a) (https://www.canadapost.ca/web/fr/products/details.page?article=epost_connect_send_a)
 - b. Pour transmettre une offre à l'aide du service Connexion postel, l'offrant doit :
 - i. envoyer directement son offre uniquement au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel en vigueur entre son entreprise et la Société canadienne des postes; ou
 - ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date de clôture de la DOC, un courriel qui contient le numéro de la DOC au Module de réception des soumissions précisé de TPSGC pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postel. Les demandes d'ouverture de conversation Connexion postel reçues après cette date pourraient rester sans réponse.
 - c. Si l'offrant envoie un courriel au Module de réception des soumissions, ce dernier entamera alors la conversation Connexion postel dans laquelle l'offrant pourra transmettre son offre à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de la DOC. La conversation du service Connexion postel créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant l'offrant à accéder au message dans la conversation, et l'offrant peut répondre à la notification par courriel en transmettant son offre.
 - d. Si l'offrant utilise sa licence d'entreprise en vigueur pour envoyer son offre, il doit maintenir la conversation Connexion postel ouverte jusqu'à au moins trente jours ouvrables suivant la date et l'heure de clôture de la DOC.
 - e. L'adresse de courriel du Module de réception des soumissions à l'administration Nouvelle-Écosse de TPSGC est :

TPSGC.RARceptionSoumissionsNE-ARBidReceivingNS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca

-
- f. Le numéro de la DOC doit être indiqué au champ réservé à la description dans toutes les transmissions électroniques.
 - g. Il est important de savoir qu'il faut avoir une adresse postale canadienne pour utiliser le service Connexion postal. Si l'offrant n'en a pas, il peut utiliser l'adresse du Module de réception des soumissions indiquée à la page 1 de la DOC pour s'inscrire au service.
 - h. Dans le cas des transmissions par le service Connexion postal, le Canada ne pourra pas être tenu responsable de tout retard ou panne touchant la transmission ou la réception des offres. Entre autres, le Canada n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
 - i. réception d'une offre brouillée ou incomplète;
 - ii. disponibilité ou condition du service Connexion postal;
 - iii. incompatibilité entre le matériel utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
 - iv. retard dans la transmission ou la réception de l'offre;
 - v. défaut de la part de l'offrant de bien identifier l'offre;
 - vi. illisibilité de l'offre;
 - vii. sécurité des données incluses dans l'offre;
 - viii. incapacité de créer une conversation électronique par le service Connexion postal.
 - i. Une offre transmise par le service Connexion postal constitue l'offre officielle de l'offrant et doit être conforme à l'article intitulé Présentation des offres. »

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande d'offres à commandes.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 7 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom

de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

Le Canada demande que les offrants fournissent leur offre en sections distinctes, comme suit :

Section I : offre technique - N/A
Section II : offre financière 1 copie papier)
Section III: attestations 1 copie papier).

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Le Canada demande que les offrants suivent les instructions de présentation décrites ci-dessous pour préparer leur offre en format papier :

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la DOC.

En avril 2006, le Canada a adopté une politique exigeant que les ministères et organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour tenir compte des facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement : la [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les offrants doivent :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées;
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc plutôt qu'en couleur, recto verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ou reliure à anneaux.

Section I : Offre technique N/A

Section II : Offre financière

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec annexe B - la Base de paiement détaillée ci-dessous. Le montant total de la taxe sur les produits et les services ou de la taxe sur la vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « X » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers;
- b) Les soumissionnaires doivent faire des offres pour au moins 60% des articles (37) figurant dans l'Énoncé des besoins.
- c) Quant aux articles qui ne sont pas offerts dans une soumission, le prix de plus élevé parmi tous les soumissionnaires sera utilisé pour effectuer les calculs aux fins d'évaluation;
- d) Si la description d'un article de l'annexe B est incorrecte, si l'article n'est plus fabriqué ou si la Couronne ne peut évaluer équitablement un article pour toute autre raison, cet article sera retiré de l'évaluation et ne fera pas partie de l'offre à commandes. On demande aux soumissionnaires d'informer l'agent de négociation des marchés de tout article incorrect ou non disponible avant la clôture des soumissions;
- e) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA [M0220T](#) (2016-01-28), Évaluation du prix

4.2 Méthode de sélection

Clause du *Guide des CCUA* (M0069T) (2007-05-25), (Méthode de sélection)

Une offre doit respecter les exigences de la demande d'offres à commandes pour être déclarée recevable. L'offre recevable avec le prix évalué le plus bas (conformément à ce qui a été calculé dans Prix total aux fins d'évaluation - Annexe B sera recommandée pour l'émission d'une offre à commandes.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

PARTIE 6 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

6.1 Offre

6.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « X ».

6.2 Exigences relatives à la sécurité

6.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2005](#) (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

6.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens, les services ou les deux fournis au gouvernement fédéral en vertu de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre les achats payés au moyen d'une carte d'achat du gouvernement du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites à l'annexe « C ». Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « NÉANT ».

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

Voici la répartition des trimestres :

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Premier trimestre: du 1er avril au 30 juin;
Deuxième trimestre: du 1er juillet au 30 septembre;
Troisième trimestre: du 1er octobre au 31 décembre;
Quatrième trimestre: du 1er janvier au 31 mars.

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 30 jours civils suivant la fin de la période de référence.

6.4 Durée de l'offre à commandes

6.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées estimées du 19 Septembre 2018 au 18 Septembre 2020.

6.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux (2) plus un (1) des périodes de l'année (option ans), dans les mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés conformément à la formule indiquée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

6.5 Responsables

6.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom : January Browne
Titre : Officier d'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : Services publics et Approvisionnement
Adresse : 1713 Bedford Row
Halifax, NS, B3J 3C9

Téléphone : 902-401-8687
Télécopieur : 902-496-5016
Courriel : january.browne@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

PNB# : _____
Téléphone : ____ - ____ - ____
Télécopieur : ____ - ____ - ____
Courriel : _____

6.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes comprennent Ministère de la Défense nationale, la Section des opérations de biens immobiliers (Halifax) bât 7, Willow Park (Nouvelle-Écosse) ou le représentant délégué tel qu'inscrit sur le document de commande.

6.7 Procédures pour les commandes

L'utilisateur désigné passera une commande subséquente à une offre à commandes chaque fois que des biens/services sont requis.

Lors de la commande subséquente, l'utilisateur désigné identifiera la période de location appropriée (location quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle), la date à laquelle l'équipement est requis et les articles à louer.

6.8 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1. Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web [Catalogue de formulaires](#) :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPSGC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
 - le numéro de l'offre à commandes;
 - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
 - la description et le prix unitaire de chaque article;
 - la valeur totale de la commande subséquente;
 - le point de livraison;
 - la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*;
 - la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

6.9 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 25,000.00 \$ (taxes applicables incluses).

6.10 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de **tba \$** par année (taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclue), à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. Le soumissionnaire ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada, à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

Le soumissionnaire doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75% de ce montant est engagé, ou trois (3) mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si, à n'importe quel moment, le soumissionnaire juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales 2005 (2017-06-21), Conditions générales - offres à commandes - biens ou services
- d) les conditions générales 2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- e) Annexe "A", Besoin;
- f) Annexe "B", Base de paiement;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____ .

6.12 Attestations et renseignements supplémentaires

6.13.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

6.13.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Mise de côté

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'offrant reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée de l'offre à commandes. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'offrant sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC peut entraîner la mise de côté de l'offre à commandes.

6.13.3 Clauses du *Guide des CCUA*

M3000C (2006-08-15) Listes de prix

D5328C (2007-11-30) Inspection et acceptation :

Le chargé de projet sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.14 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur Nouvelle-Écosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Énoncé des Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

[2010A](#) (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Paiement

7.4.1 Base de paiement

Le paiement doit être effectué conformément à l'annexe B en pièce jointe.

7.4.2 Méthode of Paiement

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront terminés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si:

- a) une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été présentes conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b) tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c) les travaux livrés on été acceptés par le Canada.

7.4.3 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;

7.5 Instructions pour la facturation

1. Les factures devront être présentées au moyen du formulaire de l'entrepreneur. Chaque facture doit être appuyée par:

- (a) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs, etc.;
- (b) une copie de tout document indiqué dans la présente.

2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

- (a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

7.6 Assurances

Clause du *Guide des CCUA* [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances

7.7 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* [B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires
Clause du *Guide des CCUA* B1501C (2006-06-16) Appareillage

7.8 Livraison et transport

La livraison consiste en rendu droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2010. L'entrepreneur est responsable de tous les frais de livraison et d'administration, de tous les coûts liés au transport ainsi que du dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et des taxes à destination/aux destinations.

7.9 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (ESDC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par ESDC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

BESOIN

Le ministère de la Défense nationale, Forces maritimes de l'Atlantique, Halifax, Nouvelle-Écosse, a un besoin de location de petites pièces d'équipement (offre à commandes individuelle et régionale) sur demande, dont un échantillon figure à l'annexe B, Base de paiement.

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

L'utilisation estimée, si elle est fournie, n'est qu'une estimation présentée de bonne foi aux fins d'évaluation; elle ne suggère pas que toutes les quantités d'un article seront utilisées ou que les quantités ne pourront être dépassées. Le Canada ne sera pas tenu d'accepter la livraison des quantités maximales de marchandise indiquées, mais plutôt la livraison des quantités demandées.

Les soumissionnaires doivent faire des offres pour au moins 60% des articles (37) figurant dans l'Énoncé des besoins.

Évaluation du prix: Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée. La livraison consiste en rendu droits acquittés (DDP) selon les Incoterms 2010. L'entrepreneur est responsable de tous les frais de livraison et d'administration, de tous les coûts liés au transport ainsi que du dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et des taxes à destination/aux destinations

PÉRIODE DE UN AN						
PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :						
PÉRIODE (2018/09/19 au 2019/09/18):						
	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
1	Scie à béton à moteur à essence, traits jusqu'à 12 po	14	1	\$	\$	\$
2	Scie à béton électrique, traits jusqu'à 6 po	7	1	\$	\$	\$
3	Radiateurs électriques, 110 V c.a., 1 500W	30	1	\$	\$	\$
4	Pompe de puisard à moteur à essence, pouvant recevoir un tuyau souple de 2 po	10	1	\$	\$	\$
5	Bêche tarière à moteur à essence, jusqu'à 12 po	22	1	\$	\$	\$
6	Désherbeuse à pompe manuelle	5	1	\$	\$	\$

PÉRIODE DE UN AN

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2018/09/19 au 2019/09/18):

	Description	jours d'utilisati on estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
7	Scie à chaîne, guide-chaîne de 14 po, 16 po, 20 po	40	1	\$	\$	\$
8	Vibrocompacteur manuel à moteur à essence, à plaque ou à grenouille de 2 pi2	2	1	\$	\$	\$
9	Pompe à boue, moyenne, munie de tuyaux souples d'aspiration et de refoulement	4	1	\$	\$	\$
10	Salamandre à l'huile, diverses tailles, combustible compris	40	1	\$	\$	\$
11	Ébarbeuse à parquet	5	1	\$	\$	\$
12	Ponceuse à parquets robuste	10	1	\$	\$	\$
13	Rouleau presseur pour carreaux	6	1	\$	\$	\$
14	Marteau à percussion rotatif	4	1	\$	\$	\$
15	Déchaumeuse	20	1	\$	\$	\$
16	Aérateur	20	1	\$	\$	\$
17	Motoculteur, 3 Hp, 5 Hp et 8 Hp	30	1	\$	\$	\$
18	Pistolet à pulvérisation sous haute pression, doit convenir pour un compresseur industriel standard muni de tous les accessoires	4	1	\$	\$	\$
19	Débroussailleuse à moteur à essence	40	1	\$	\$	\$
20	Aspirateur de liquides/pour débris secs, 5 gal, 15 gal	2	1	\$	\$	\$
21	Taille-haie à moteur à essence	10	1	\$	\$	\$
22	Machine à décoller les papiers peints	5	1	\$	\$	\$

PÉRIODE DE UN AN

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2018/09/19 au 2019/09/18):

	Description	jours d'utilisati on estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
23	Outil à enlever les carreaux	20	1	\$	\$	\$
24	Marteau burineur 950 comportant une pointe et un ciseau	3	1	\$	\$	\$
25	Marteau perforateur, électrique, 60 lb	2	1	\$	\$	\$
26	Vibrateur de béton, type crayon	1	1	\$	\$	\$
27	Carottier électrique, forets allant jusqu'à 4 po	5	1	\$	\$	\$
28	Cloueuse pneumatique munie d'un compresseur et d'un tuyau souple	15	1	\$	\$	\$
29	Mini excavatrice	25	1	\$	\$	\$
30	Chargeur Bobcat ou l'équivalent	20	1	\$	\$	\$
31	Chargeur Bobcat ou l'équivalent, muni d'une cabine et d'un réchauffeur	20	1	\$	\$	\$
32	Accessoire, timon, 52 po, Bobcat ou l'équivalent	7	1	\$	\$	\$
33	Accessoire, chasse-neige, 62 po, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
34	Accessoire, machine à surfacier, ordinaire, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
35	Bobcat muni d'un pouce	7	1	\$	\$	\$
36	Bobcat muni de chenilles	7	1	\$	\$	\$
37	Rouleau vibrant	7	1	\$	\$	\$
38	Accessoire de chariot élévateur à fourche, 5 000 lb, 2WD/ 12 pi	7	1	\$	\$	\$
39	Soufflerie, regard de visite, 8 po, électrique	7	1	\$	\$	\$
40	Soufflerie, gaine, 8 po X 25 pi	7	1	\$	\$	\$

PÉRIODE DE UN AN

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2018/09/19 au 2019/09/18):

	Description	jours d'utilisati on estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
41	Rouleau compresseur à cabine, 48 po	7	1	\$	\$	\$
42	Chariot à bras télescopique de 6 000 lb /4WD/36 à 44 pi	7	1	\$	\$	\$
43	Flèche articulée, carburation mixte, 60 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
44	Flèche articulée télescopique, 80 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
45	Flèche articulée électrique / 45 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
46	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 2WD / 39 pi	7	1	\$	\$	\$
47	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 4WD / 27 pi	7	1	\$	\$	\$
48	Plate-forme élévatrice à ciseaux, carburation mixte / 2WD / 40 pi	7	1	\$	\$	\$
49	Flèche droite à carburation mixte / 2WD / 60 pi	7	1	\$	\$	\$
50	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 65 pi	7	1	\$	\$	\$
51	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 45 pi	7	1	\$	\$	\$
52	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 80 pi	7	1	\$	\$	\$
53	Benne à béton 4.4 YD	7	1	\$	\$	\$
54	Mélangeur électrique	7	1	\$	\$	\$
55	Grappin d'excavatrice	7	1	\$	\$	\$
56	Déchetiseur-broyeur	7	1	\$	\$	\$
57	Machine à surfacer le béton, à moteur à essence/électrique, 10 po	7	1	\$	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PÉRIODE DE UN AN

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2018/09/19 au 2019/09/18):

	Description	jours d'utilisati on estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
58	Machine à surfacer, ordinaire	7	1	\$	\$	\$
59	Fraises au carbure	7	1	\$	\$	\$
60	Rouleau compresseur à asphalte de 48 po	7	1	\$	\$	\$
61.	Déplaqueuse de gazon à moteur à essence	7	1	\$	\$	\$
Subtotal Items 1 - 61						\$
Sous-total, 1 an						\$

1ère année de l'option :
PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2019/09/19 au 2020/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
1	Scie à béton à moteur à essence, traits jusqu'à 12 po	14	1	\$	\$	\$
2	Scie à béton électrique, traits jusqu'à 6 po	7	1	\$	\$	\$
3	Radiateurs électriques, 110 V c.a., 1 500W	30	1	\$	\$	\$
4	Pompe de puisard à moteur à essence, pouvant recevoir un tuyau souple de 2 po	10	1	\$	\$	\$
5	Bêche tarière à moteur à essence, jusqu'à 12 po	22	1	\$	\$	\$
6	Désherbeuse à pompe manuelle	5	1	\$	\$	\$
7	Scie à chaîne, guide-chaîne de 14 po, 16 po, 20 po	40	1	\$	\$	\$
8	Vibrocompacteur manuel à moteur à essence, à plaque ou à grenouille de 2 pi2	2	1	\$	\$	\$
9	Pompe à boue, moyenne, munie de tuyaux souples d'aspiration et de refoulement	4	1	\$	\$	\$
10	Salamandre à l'huile, diverses tailles, combustible compris	40	1	\$	\$	\$
11	Ébarbeuse à parquet	5	1	\$	\$	\$
12	Ponceuse à parquets robuste	10	1	\$	\$	\$
13	Rouleau presseur pour carreaux	6	1	\$	\$	\$
14	Marteau à percussion rotatif	4	1	\$	\$	\$
15	Déchaumeuse	20	1	\$	\$	\$
16	Aérateur	20	1	\$	\$	\$
17	Motoculteur, 3 Hp, 5 Hp et 8 Hp	30	1	\$	\$	\$

1ère année de l'option :

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2019/09/19 au 2020/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
18	Pistolet à pulvérisation sous haute pression, doit convenir pour un compresseur industriel standard muni de tous les accessoires	4	1	\$	\$	\$
19	Débroussailleuse à moteur à essence	40	1	\$	\$	\$
20	Aspirateur de liquides/pour débris secs, 5 gal, 15 gal	2	1	\$	\$	\$
21	Taille-haie à moteur à essence	10	1	\$	\$	\$
22	Machine à décoller les papiers peints	5	1	\$	\$	\$
23	Outil à enlever les carreaux	20	1	\$	\$	\$
24	Marteau burineur 950 comportant une pointe et un ciseau	3	1	\$	\$	\$
25	Marteau perforateur, électrique, 60 lb	2	1	\$	\$	\$
26	Vibrateur de béton, type crayon	1	1	\$	\$	\$
27	Carottier électrique, forets allant jusqu'à 4 po	5	1	\$	\$	\$
28	Cloueuse pneumatique munie d'un compresseur et d'un tuyau souple	15	1	\$	\$	\$
29	Mini excavatrice	25	1	\$	\$	\$
30	Chargeur Bobcat ou l'équivalent	20	1	\$	\$	\$
31	Chargeur Bobcat ou l'équivalent, muni d'une cabine et d'un réchauffeur	20	1	\$	\$	\$
32	Accessoire, timon, 52 po, Bobcat ou l'équivalent	7	1	\$	\$	\$
33	Accessoire, chasse-neige, 62 po, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
34	Accessoire, machine à surfacer, ordinaire, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
35	Bobcat muni d'un pouce	7	1	\$	\$	\$
36	Bobcat muni de chenilles	7	1	\$	\$	\$

1ère année de l'option :
PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2019/09/19 au 2020/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
37	Rouleau vibrant	7	1	\$	\$	\$
38	Accessoire de chariot élévateur à fourche, 5 000 lb, 2WD/ 12 pi	7	1	\$	\$	\$
39	Soufflerie, regard de visite, 8 po, électrique	7	1	\$	\$	\$
40	Soufflerie, gaine, 8 po X 25 pi	7	1	\$	\$	\$
41	Rouleau compresseur à cabine, 48 po	7	1	\$	\$	\$
42	Chariot à bras télescopique de 6 000 lb /4WD/36 à 44 pi	7	1	\$	\$	\$
43	Flèche articulée, carburation mixte, 60 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
44	Flèche articulée télescopique, 80 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
45	Flèche articulée électrique / 45 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
46	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 2WD / 39 pi	7	1	\$	\$	\$
47	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 4WD / 27 pi	7	1	\$	\$	\$
48	Plate-forme élévatrice à ciseaux, carburation mixte / 2WD / 40 pi	7	1	\$	\$	\$
49	Flèche droite à carburation mixte / 2WD / 60 pi	7	1	\$	\$	\$
50	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 65 pi	7	1	\$	\$	\$
51	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 45 pi	7	1	\$	\$	\$
52	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 80 pi	7	1	\$	\$	\$
53	Benne à béton 4.4 YD	7	1	\$	\$	\$
54	Mélangeur électrique	7	1	\$	\$	\$
55	Grappin d'excavatrice	7	1	\$	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

1ère année de l'option :

**PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2019/09/19 au 2020/09/18):**

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
56	Déchetiseur-broyeur	7	1	\$	\$	\$
57	Machine à surfacer le béton, à moteur à essence/électrique, 10 po	7	1	\$	\$	\$
58	Machine à surfacer, ordinaire	7	1	\$	\$	\$
59	Fraises au carbure	7	1	\$	\$	\$
60	Rouleau compresseur à asphalte de 48 po	7	1	\$	\$	\$
61.	Déplaqueuse de gazon à moteur à essence	7	1	\$	\$	\$
Subtotal Items 1 - 61						\$
année de prolongation sous-total						\$

PRIX TOTAL AUX FINS D'ÉVALUATION (Sous-total de la première période de deux ans + sous-total de l'année de prolongation)	\$
---	-----------

total 2e année d'option):

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :

PÉRIODE (2020/09/19 au 2021/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
1	Scie à béton à moteur à essence, traits jusqu'à 12 po	14	1	\$	\$	\$
2	Scie à béton électrique, traits jusqu'à 6 po	7	1	\$	\$	\$
3	Radiateurs électriques, 110 V c.a., 1 500W	30	1	\$	\$	\$
4	Pompe de puisard à moteur à essence, pouvant recevoir un tuyau souple de 2 po	10	1	\$	\$	\$
5	Bêche tarière à moteur à essence, jusqu'à 12 po	22	1	\$	\$	\$
6	Désherbeuse à pompe manuelle	5	1	\$	\$	\$
7	Scie à chaîne, guide-chaîne de 14 po, 16 po, 20 po	40	1	\$	\$	\$
8	Vibrocompacteur manuel à moteur à essence, à plaque ou à grenouille de 2 pi2	2	1	\$	\$	\$
9	Pompe à boue, moyenne, munie de tuyaux souples d'aspiration et de refoulement	4	1	\$	\$	\$
10	Salamandre à l'huile, diverses tailles, combustible compris	40	1	\$	\$	\$
11	Ébarbeuse à parquet	5	1	\$	\$	\$
12	Ponceuse à parquets robuste	10	1	\$	\$	\$
13	Rouleau presseur pour carreaux	6	1	\$	\$	\$
14	Marteau à percussion rotatif	4	1	\$	\$	\$
15	Déchaumeuse	20	1	\$	\$	\$
16	Aérateur	20	1	\$	\$	\$
17	Motoculteur, 3 Hp, 5 Hp et 8 Hp	30	1	\$	\$	\$

total 2e année d'option):

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2020/09/19 au 2021/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
18	Pistolet à pulvérisation sous haute pression, doit convenir pour un compresseur industriel standard muni de tous les accessoires	4	1	\$	\$	\$
19	Débroussailleuse à moteur à essence	40	1	\$	\$	\$
20	Aspirateur de liquides/pour détritres secs, 5 gal, 15 gal	2	1	\$	\$	\$
21	Taille-haie à moteur à essence	10	1	\$	\$	\$
22	Machine à décoller les papiers peints	5	1	\$	\$	\$
23	Outil à enlever les carreaux	20	1	\$	\$	\$
24	Marteau burineur 950 comportant une pointe et un ciseau	3	1	\$	\$	\$
25	Marteau perforateur, électrique, 60 lb	2	1	\$	\$	\$
26	Vibrateur de béton, type crayon	1	1	\$	\$	\$
27	Carottier électrique, forets allant jusqu'à 4 po	5	1	\$	\$	\$
28	Cloueuse pneumatique munie d'un compresseur et d'un tuyau souple	15	1	\$	\$	\$
29	Mini excavatrice	25	1	\$	\$	\$
30	Chargeur Bobcat ou l'équivalent	20	1	\$	\$	\$
31	Chargeur Bobcat ou l'équivalent, muni d'une cabine et d'un réchauffeur	20	1	\$	\$	\$
32	Accessoire, timon, 52 po, Bobcat ou l'équivalent	7	1	\$	\$	\$
33	Accessoire, chasse-neige, 62 po, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
34	Accessoire, machine à surfacer, ordinaire, Bobcat	7	1	\$	\$	\$
35	Bobcat muni d'un pouce	7	1	\$	\$	\$
36	Bobcat muni de chenilles	7	1	\$	\$	\$

total 2e année d'option):

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2020/09/19 au 2021/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
37	Rouleau vibrant	7	1	\$	\$	\$
38	Accessoire de chariot élévateur à fourche, 5 000 lb, 2WD/ 12 pi	7	1	\$	\$	\$
39	Soufflerie, regard de visite, 8 po, électrique	7	1	\$	\$	\$
40	Soufflerie, gaine, 8 po X 25 pi	7	1	\$	\$	\$
41	Rouleau compresseur à cabine, 48 po	7	1	\$	\$	\$
42	Chariot à bras télescopique de 6 000 lb /4WD/36 à 44 pi	7	1	\$	\$	\$
43	Flèche articulée, carburation mixte, 60 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
44	Flèche articulée télescopique, 80 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
45	Flèche articulée électrique / 45 pi /4WD	7	1	\$	\$	\$
46	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 2WD / 39 pi	7	1	\$	\$	\$
47	Plate-forme élévatrice électrique à ciseaux / 4WD / 27 pi	7	1	\$	\$	\$
48	Plate-forme élévatrice à ciseaux, carburation mixte / 2WD / 40 pi	7	1	\$	\$	\$
49	Flèche droite à carburation mixte / 2WD / 60 pi	7	1	\$	\$	\$
50	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 65 pi	7	1	\$	\$	\$
51	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 45 pi	7	1	\$	\$	\$
52	Flèche droite à carburation mixte / 4WD / 80 pi	7	1	\$	\$	\$
53	Benne à béton 4.4 YD	7	1	\$	\$	\$
54	Mélangeur électrique	7	1	\$	\$	\$
55	Grappin d'excavatrice	7	1	\$	\$	\$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

total 2e année d'option):

PRIX UNITAIRES FERMES POUR LA LOCATION DE PETITES PIÈCES D'ÉQUIPEMENT POUR LA PÉRIODE SUIVANTE :
PÉRIODE (2020/09/19 au 2021/09/18):

	Description	jours d'utilisation estimée (A)	semaines d'utilisation estimée (B) (basé sur sept jours)	Prix par jour (C)	Prix par semaine (D)	étendue totale (A x C) + (B x D) = E
56	Déchetiseur-broyeur	7	1	\$	\$	\$
57	Machine à surfacer le béton, à moteur à essence/électrique, 10 po	7	1	\$	\$	\$
58	Machine à surfacer, ordinaire	7	1	\$	\$	\$
59	Fraises au carbure	7	1	\$	\$	\$
60	Rouleau compresseur à asphalte de 48 po	7	1	\$	\$	\$
61.	Déplaqueuse de gazon à moteur à essence	7	1	\$	\$	\$
Subtotal Items 1 - 61						\$
année de prolongation sous-total						\$

Résumé:

Pendant un an, \$
1er année d'option \$
2e année d'option \$

PRIX TOTAL DES FINS D'ÉVALUATION: (Sous-total Première période de 2 ans + Total 1ère année de l'option + Sous-total 2e année d'option)	\$
---	----

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010C-180149/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010C-180149

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-7-79277

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL320
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;

